

# Le Petit Courrier de l'île d'Arz

La lettre mensuelle d'infos de la municipalité - Avril 2023, n° 31



## Le mot du maire

### Ténacité

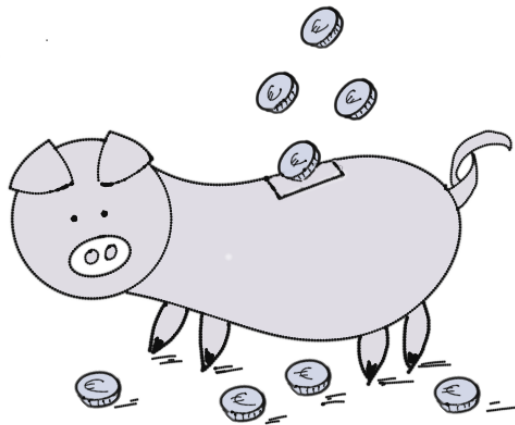
Lors du dernier conseil municipal, nous avons voté le budget de la commune, que vous découvrirez dans les pages qui suivent.

Certains d'entre vous seront peut-être rebutés par l'aridité des chiffres et de formules parfois obscures. Alors, si c'est votre cas, oubliez ces chiffres et ces formules qui n'ont rien de magiques, et voyez derrière une réalité bien concrète et des décisions qui sont prises. Le vote du budget est un acte politique. Nous avons choisi de mener beaucoup de travaux de front et l'assumons.

Cette année budgétaire est bien particulière. Le surcoût de la rénovation du bâtiment de la poste, le retard pris dans les travaux, la création (obligatoire) d'un budget annexe « Mouillages », le changement de plan comptable ne nous facilitent pas la tâche : déjà des factures et pas encore de recettes ! Le budget sur l'année sera bien entendu équilibré mais nous allons rencontrer des difficultés passagères de trésorerie auxquelles des solutions seront apportées rapidement. Plusieurs pistes sont en réflexion avec l'aide du trésor public.

Nous avons cependant fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition locale. Nous

ferons des économies, ou du moins remettrons à plus tard dans l'année certaines dépenses. Quelques exemples : report d'évènement culturel, de certains travaux de rénovation ; tout comme vous verrez moins de plantes décoratives cet été dans nos rues ! Ces décisions, avec d'autres, ne sont pas toutes faciles à prendre, mais, au bout du compte, elles nous permettent de maintenir le cap.



Nous finaliserons cette année la rénovation et le réagencement du bâtiment de la poste (agence postale, local santé/social, logements communaux) et la rénovation énergétique des bâtiments communaux ; à moyen terme, la construction d'une nouvelle école au Gourail et un P.L.U révisé ; enfin, au plus long cours, le

nouveau port de Béluré.

Car c'est bien là l'important : mieux vivre aujourd'hui sur l'île, et préparer l'avenir. C'est notre volonté, et, soyez-en sûr, nous sommes tenaces !

Jean Loiseau

# Zoom

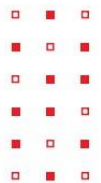


Beaucoup de monde, samedi 1er avril, jour de réouverture du musée. A l'occasion de la sortie du livre « L'île et l'Artiste, Daniel Buren sur l'île d'Arz », la mairie avait organisé une séance de dédicaces avec Daniel Buren et Fabrice Picard. Il fallait être patient pour obtenir les précieuses signatures, et avoir ainsi l'occasion d'échanger en toute simplicité avec les artistes. Pour rappel, le livre est en vente au musée, mais pour la dédicace, c'est trop tard !

## Actualités

### Micro-Folie : un musée numérique sur l'île du 8 au 11 mai

La Micro-Folie est un dispositif développé par le Ministère de la Culture dont l'objectif est de créer un espace d'activités accessible et chaleureux permettant d'amener la culture au plus près des habitants. Elle s'articule sur l'installation d'un musée numérique qui réunit plusieurs milliers d'œuvres venues de musées du monde entier et offre ainsi une expérience culturelle inédite.



La Micro-Folie des Iles du Ponant a investi une gabarre classée monument historique du patrimoine maritime breton, le Notre-Dame-de-Rumengol. Elle devient ainsi la première Micro-Folie itinérante et fera escale sur les 11 îles bretonnes habitées à l'année. A l'île d'Arz, ce sera du 8 au 11 mai, d'abord à Penera, puis à Béluré.

Une occasion unique pour découvrir, à bord du Notre-Dame-de-Rumengol et dans des conditions exceptionnelles, des œuvres venues de tous les horizons. Allez-y, vous n'en reviendrez pas !

**MUSEE NUMERIQUE ITINERANT**  
SAISON 2023  
Île d'Arz - 08 au 11 Mai  
Île-aux-Moines - 12 et 13 Mai  
Île de Bréhat - 27 au 31 Mai  
Île de Batz - 03 au 07 Juin  
Île de Ouessant - 10 au 16 Juin  
Île de Molène - 18 au 21 Juin

## Bienvenue à Martine !



Beaucoup d'iledarais la connaissent déjà. Martine Ripoché a rejoint les effectifs de la mairie.

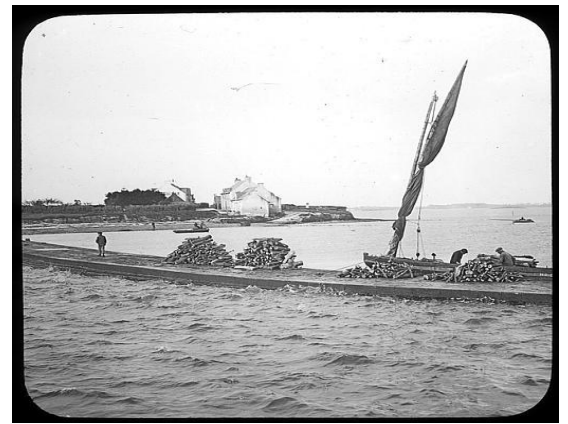
Elle est en charge notamment de l'agence postale, de l'urbanisme et de l'état civil.

Elle remplace Laure Le Nourricier qui a été mutée à sa demande dans une commune du continent. Un grand merci à Maryse Jouno qui a assuré l'intérim avec une belle efficacité !

## La photo mystère

Dans le dernier Petit Courrier, nous nous interrogeons sur la date de cette photo.

Jean Bulot est formel : elle date du tout début du 20ème siècle, très vraisemblablement entre 1900 et 1910. Les indices ? La cale de Béluré, qui a été construite toute fin 19ème en même temps que celle du Mounien, le bateau, qui est un « borneur » et transportait passagers et marchandises dans tout le Golfe. Le bois déchargé était destiné au chauffage. Merci Jean !



## La vie des commissions



### « SOIGNER ET ACCOMPAGNER »

*Philippe ROUGIER, Nadège Le ROUX, Nicole L'ALEXANDRE, Myriam AIMÉ*

### Solidarité iledaraise

Notre île est un village où la solidarité n'est pas un vain mot. Alors que nous avons mis en place un service d'aide à domicile avec l'ASSAP, alors que la Conciergerie et les personnes qui interviennent en CESU font un travail formidable, il reste des tâches et des aides au maintien à domicile qui ne sont pas entièrement couvertes. C'est là qu'interviennent des bénévoles qui donnent de leur temps en toute discrétion.

De leur côté, les infirmières gardent un œil vigilant sur les iledarais en perte d'autonomie, et participent largement à leur prise en charge.

Merci à vous toutes et tous : votre engagement permet à des iledarais de rester vivre sur l'île dans de bonnes conditions de confort et sécurité.

Continuons à cultiver cette solidarité qui est une marque de la vie sur notre île.

Philippe Rougier



## « PROTÉGER ET INNOVER »

Clément KOUYOUUMDJIAN, Nadège LE ROUX, Stéphane BUZENET, Michel DUDON

### Sortie Atlas de la Biodiversité du 23 avril : Sauvages de nos murets

Chaque milieu héberge une biodiversité qui lui est propre en fonction de ses caractéristiques, pourvu qu'on laisse la vie s'y installer. Les espaces urbains proposent des habitats, tels les murs en pierres, peu ordinaires à l'état naturel, ce qui permet d'y observer des espèces toutes particulières.

Qu'il s'agisse de murets ou de jardins, il est possible de concilier biodiversité et urbanisation en suivant une règle assez simple : dédier des emplacements où on laisse faire la nature. Y espacer les actions d'entretien (désherbage, broyage, tonte) de 1 à 3 ans, toujours à l'automne, permet de maximiser la biodiversité.

Alors oui c'est la jungle, mais une jungle vivante et c'est précisément l'objectif. On y découvrira une myriade d'êtres vivants.

Pour découvrir la biodiversité de nos murets, qui sont caractéristiques de l'habitat traditionnel sur l'île, une phytologue herboriste animera une sortie le dimanche 23 avril à 14h00, départ devant la mairie.

Clément Kouyoumdjian



## « GERER ET PREVOIR »

Nadège LE ROUX, Daniel LORCY, Stéphane BUZENET, Philippe ROUGIER

### Budget prévisionnel 2023 : beaucoup d'investissements

Lors du conseil municipal du 28 mars, nous avons voté le budget prévisionnel 2023. Beaucoup de projets importants sont en cours et à mener de front. Le budget est à l'équilibre mais avec des marges de manœuvre restreintes.

Nous clôturons l'exercice 2022 avec :

En fonctionnement un excédent de + 149 488.50 €, en investissement un déficit de – 401 166.36€

Ce déficit est compensé par les excédents reportés de l'exercice 2021 : En fonctionnement : + 614 322.64 €, en investissement : + 6 668.64 €

Une fois le montant des emprunts en capital retirés (68 000€), nous avons un résultat de clôture cumulé en excédent : + 301 313.42€

Le budget principal prévisionnel de la commune s'équilibre et se présente comme suit :

#### ✓ En section fonctionnement :

- Dépenses : 1 586 561,14 €
- Recettes : 1 586 561,14 €

FONCTIONNEMENT				RECETTES BP 2023			
DEPENSES BP 2023				RECETTES BP 2023			
Chapitre	Proposition 2023	Décision	total voté	Chapitre	Proposition 2023	Décision	total voté
011 - Charges à caractère général	380 050,00	10 pour	380 050,00	013 - Atténuations de charges	3 000,00	10 pour	3 000,00
012 - Charges de personnel	425 900,00	10 pour	425 900,00	70 - Produits des services	130 150,00	10 pour	130 150,00
65 - Autres charges de gestion courante	94 200,00	10 pour	94 200,00	73 - Impôts et taxes	481 000,00	10 pour	481 000,00
66 - Charges financières	37 500,00	10 pour	37 500,00	74 - Dotations, subventions et participations	190 500,00	10 pour	190 500,00
67 - Charges exceptionnelles	5 200,00	10 pour	5 200,00	75 - Autres produits de gestion courante	113 500,00	10 pour	113 500,00
68 - Dotations aux amortissements et provisions				77 - Produits exceptionnels	40 500,00	10 pour	40 500,00
022 - Dépenses imprévues	47 000,00	10 pour	47 000,00	76 - Produits financiers	100,00	10 pour	100,00
042 - rejet cession terrains							
023 - Virement à la section investissement	596 711,14	10 pour	596 711,14	002 Exedent de fonctionnement reporté	627 811,14	10 pour	627 811,14
<b>TOTAL BP 2023</b>	<b>1 586 561,14</b>		<b>1 586 561,14</b>	<b>TOTAL BP 2023</b>	<b>1 586 561,14</b>		<b>1 586 561,14</b>

✓ **En section investissement :**

- Dépenses : 1 876 762,14 €
- Recettes : 1 876 762,14 €

INVESTISSEMENT							
DEPENSES BP 2023				RECETTES BP 2023			
Chapitre	Proposition 2023	Décision	total voté	Chapitre	Proposition 2023	Décision	total voté
10 - Dotation fonds divers et réserve	2 000,00	10 pour	2 000,00	10 - Dotations, fonds divers et réserves	289 000,00	10 pour	289 000,00
16 - Emprunts & dettes assimilées	74 000,00	10 pour	74 000,00	13 - Subventions d'investissement	940 351,00	10 pour	940 351,00
20 - Immobilisations incorporelles (sauf 204)	197 905,88	10 pour	197 905,88	16 - Emprunts et dettes assimilés	1 000,00	10 pour	1 000,00
21 - Immobilisations corporelles	320 392,81	10 pour	320 392,81	024 - Produits de cessions d'immo	38 700,00	10 pour	38 700,00
23 - Immobilisations en cours	882 965,73	10 pour	882 965,73	041 - Opérations patrimoniales			
041 - Opérations patrimoniales				21 - Immo corporelles	11 000,00		11 000,00
020 - Dépenses imprévues	5 000,00	10 pour	5 000,00				
001 - Solde d'exécution de l'inves reporté	394 497,72	10 pour	394 497,72				
				Virement de la section fonctionnement	596 711,14	10 pour	596 711,14
<b>TOTAL BP 2023</b>	<b>1 876 762,14</b>	<b>0,00</b>	<b>1 876 762,14</b>	<b>TOTAL BP 2023</b>	<b>1 876 762,14</b>	<b>0,00</b>	<b>1 876 762,14</b>

Comme vous pouvez le voir, en fonctionnement les charges de personnel et les charges à caractère général (énergie, entretien des bâtiments, assurances...) représentent la plus grande part des dépenses du budget. Les impôts, taxes, dotations, loyers (logement communaux, Douero, parking de Barrarach, camping ...), taxes passagers... viennent compenser ces coûts.

En investissement, les principales dépenses sont liées à la rénovation du bâtiment de la Poste (chapitre 23). Figurent également au budget (chapitres 20 et 21) : la rénovation énergétique des logements communaux, de la salle du Gourail, de la chaudière du camping. D'autres projets sont inscrits et seront engagés sur plusieurs exercices : la révision du PLU, le renouvellement de l'AOT ainsi que l'école.

L'ensemble de ces investissements vont bénéficier entre 50 et 70 % de subventions (chapitre 13).

Les marges de manœuvres seront restreintes car la rénovation du bâtiment de la poste a fortement été impactée par la période Covid (retards de travaux et une augmentation des coûts de matériaux). La plupart des factures seront payées sur un seul exercice (2023) au lieu des deux prévus initialement (2022/2023). Il faudra donc faire l'avance avant de percevoir les recettes de subventions en fin d'année. Nous allons être amenée à ouvrir une ligne de trésorerie provisoire, pour faire la jonction.

Pour autant, nous avons choisi de ne pas retarder les autres projets qui ont également leur importance : ils concernent des dépenses de rénovation énergétique, indispensables pour nous permettre de ne pas voir s'envoler les factures en 2024.

D'autres comme la révision du PLU et le renouvellement de l'AOT sont obligatoires et doivent être réalisés dans des temps impartis.

Cette année budgétaire est également particulière car nous changeons de plan comptable (M57) et créons un budget annexe (M4) obligatoire. Ce travail entraîne un changement de méthode pour le secrétariat ainsi que pour le trésor public, ce qui prend du temps et crée du retard.

Concernant le budget annexe (M4) il concerne toutes les dépenses et recettes liées aux mouillages. Ce budget démarre à zéro et devra s'équilibrer par lui-même.

### Le Budget « Mouillages »

Le budget primitif prévisionnel « Mouillages » 2023 s'équilibre et se présente comme suit :

✓ **En section fonctionnement :**

- Dépenses : 170 620 €
- Recettes : 170 620 €



FONCTIONNEMENT							
DEPENSES BP 2023				RECETTES BP 2023			
Chapitre	Prévu	Décision	Total voté	Chapitre	Prévu	Décision	Total voté
011 - Charges à caractère général	25 829,00	10 pour	25 829,00	013 - Atténuations de charges			
012 - Charges de personnel	6 811,00	10 pour	6 811,00	70 - Produits des services	166 620,00	10 pour	166 620,00
65 - Autres charges de gestion courante	25 130,00	10 pour	25 130,00	73 - Impôts et taxes			
66 - Charges financières				74 - Dotations, subventions et participations	1 000,00	10 pour	1 000,00
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00	10 pour	1 000,00	75 - Autres produits de gestion courante	1 000,00	10 pour	1 000,00
68 - Dotations aux amortissements et provisions				77 - Produits exceptionnels	1 000,00	10 pour	1 000,00
022 - Dépenses imprévues	3 800,00	10 pour	3 800,00	76 - Produits financiers	1 000,00	10 pour	1 000,00
042 - rejet cession terrains							
023 - Virement à la section investissement	108 050,00	10 pour	108 050,00	002 Exedent de fonctionnement reporté			
<b>TOTAL BP 2023</b>	<b>170 620,00</b>		<b>170 620,00</b>	<b>TOTAL BP 2023</b>	<b>170 620,00</b>		<b>170 620,00</b>

✓ **En section investissement :**

- Dépenses : 219 050 €
- Recettes : 219 050 €

INVESTISSEMENT							
DEPENSES BP 2023				RECETTES BP 2023			
Chapitre	Prévu	Décision	Total voté	Chapitre	Prévu	Décision	Total voté
10 - Dotation fonds divers et réserve				10 - Dotations, fonds divers et réserves			
16 - Emprunts & dettes assimilées				13 - Subventions d'investissement	111 000,00	10 pour	111 000,00
20 - Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 000,00	10 pour	15 000,00	16 - Emprunts et dettes assimilés			
21 - Immobilisations corporelles	204 050,00	10 pour	204 050,00	024 - Produits de cessions d'immo			
23 - Immobilisations en cours				041 - Opérations patrimoniales			
041 - Opérations patrimoniales				21 - Immo corporelles			
020 - Dépenses imprévues							
001 - Solde d'exécution de l'inves reporté							
				021 - Virement de la section fonctionnement	108 050,00	10 pour	108 050,00
<b>TOTAL BP 2023</b>	<b>219 050,00</b>		<b>219 050,00</b>	<b>TOTAL BP 2023</b>	<b>219 050,00</b>		<b>219 050,00</b>

Nadège Le Roux



« HABITER ET HARMONISER »

Michel DUDON, Daniel LORCY, Clément KOUYOUUMDJIAN, Géraldine DAIGREMONT

Marie, dessine-nous une école.

C'est quoi une école ? Un groupe d'enfants de différents âges avec un(e) professeur(e), écoutant des paroles d'enfants et d'adultes, regardant un tableau ou un écran et rêvant aussi un peu en regardant par la fenêtre. A l'école les mots sont des fenêtres et parfois des murs. Alors, faisons en sorte que les murs et les fenêtres nous parlent aussi.

Avec l'architecte Marie Rannou, nous avons eu une première réunion du comité de pilotage de la future école (élus, professeure, représentants des parents et de l'Education Nationale). A l'ordre du jour, donner son avis sur trois propositions graphiques d'implantation et d'organisation de l'espace construit et non construit.

A été retenu un positionnement au nord de la parcelle, au fond de la cour, pour laisser un bel espace libre devant la salle polyvalente. Une liaison directe avec cette salle permettra d'accéder à la cantine et à la médiathèque. Une distanciation d'environ 1,8 m avec le mur nord permet un éclairage naturel sur les deux façades de la salle de classe et met en valeur un espace patio plus privatif que la cour. Des trois arbres il n'en restera probablement qu'un seul car les platanes sont malades. Leur bois sera, si possible, réutilisé en mobilier.

Quant à l'organisation de l'espace, il a été longuement discuté pour restreindre les couloirs, favoriser l'éclairage et la ventilation naturels, limiter les pertes thermiques en construisant un volume relativement compact, et toujours garder les enfants sous le regard de l'enseignant.

Nous n'en sommes qu'au début de la réflexion. La prochaine étape sera la présentation d'un avant-projet sommaire.

« De toutes les écoles que j'ai fréquentées, c'est l'école buissonnière qui m'a paru la meilleure » (Anatole France, Le petit Pierre.)

Du point de vue d'un élu c'est aussi la moins chère, encore faut-il en construire une hors des buissons pour pouvoir la fuir.

Michel Dudon



## « SE CULTIVER ET COMMUNIQUER »

Géraldine DAIGREMONT, Fabienne JEAN, Daniel LORCY, Nicole L'ALEXANDRE

### Plus de 80 spectateurs à la projection du film *Les Pires*

La projection-débat du film *Les Pires* a rencontré un franc succès. La présence de Romane Guéret, de la coréalisatrice, de la directrice de casting, de la productrice et de deux des jeunes actrices a permis des échanges riches et chaleureux avec le public. Ce fut un moment culturel fort. Nous ferons en sorte qu'il soit suivi par beaucoup d'autres !

### Le Ciné du Dimanche : dernière séance de la saison

Nous terminerons cette saison 2022-23 avec la projection du film *Mon Oncle* de Jacques Tati, ce dimanche 23 avril à 17h30 au musée. Un grand classique à redécouvrir et à partager entre toutes les générations. Reprise des séances à la rentrée d'octobre.

### En mai : la danse contemporaine à l'honneur

A l'invitation de la municipalité, deux compagnies de danse, *Les Filles de là-haut* et *Le Pôle* viennent à la rencontre des Iledarais le week-end du 6 et 7 mai. Elles se produiront à Penera et à Berno près de l'œuvre de Daniel Buren. Des danseurs dans les rues, sous un arbre ou sur un bateau : c'est l'île entière qui devient une scène.

Samedi 6 mai : répétitions ouvertes à tous.

Dimanche 7 mai : représentation à Penera à 11h30 et à Berno 16h00.

### Musée : c'est ouvert !

Le CIPM est à nouveau ouvert du mercredi au dimanche.

Avis aux artistes : il vous reste une dizaine de jour pour déposer vos candidatures et exposer cet été (du 15 juin au 5 septembre 2023) dans la salle d'exposition temporaire.

Candidature et dossier papier à déposer en Mairie avant le 30 avril à l'attention de Daniel Lorczy, Association du CIPM, Dossier Artiste, Le Prieuré 56840 Ile d'Arz. Tous les détails sont sur le site du musée : [www.musee-iledarz.com](http://www.musee-iledarz.com)

Géraldine Daigremont



## « ENTRETENIR & NAVIGUER »

Stéphane BUZENET, Philippe ROUGIER, Michel DUDON, Daniel LORCY

### Mouillages, la saison commence

La gestion financière des mouillages de la commune a été largement modifiée cette année avec le passage à un budget « Annexe ».

Vous allez recevoir dans les prochains jours les titres concernant les mouillages et le terre-plein de Kerolan, puis fin mai un autre titre concernant l'entretien.

L'envoi séparé de ces deux titres permet un étalement des dépenses.

Stéphane Buzenet

# Les rendez-vous

23 AVRIL

**Atlas de la Biodiversité communale : atelier « Sauvages de mes Murets »**  
Rdv devant la Mairie à 14h00

23 AVRIL

**Le Ciné du Dimanche : Mon Oncle** de Jacques Tati  
Au musée à 17h30

29-30 AVRIL

**ASC, Théâtre : « Essaie du Molière la recette est infaillible ! »**  
Au Gourail à 20h30 le samedi, 15h00 et 20h30 le dimanche

6-7 MAI

**Danse : Les Filles de là-haut et le Pôle**  
Samedi 6 mai : répétitions Penera et Berno  
Dimanche 7 mai : représentations 11h30 à Penera et 16h00 à Berno

8-11 MAI

**Micro-Folie : un musée numérique**  
Cale de Penera

16 MAI

**Semaine du Golfe : le mardi de l'Île d'Arz**  
Penera de 11h à 17h00

18 MAI

**Semaine du Golfe : escale des flottilles 2,7 et 13**  
Penera de 12h à 16h00

## MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h00

## AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00

## PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Mardi 2 mai de 14h00 à 17h00 (salle Greven)  
sur rendez-vous : 02 97 69 52 00  
Permanence téléphonique : 5 juin  
de 14h00 à 17h00

## COLLECTE ORDURES MENAGERES

Les lundis 2, 9, 15, 22, 30 mai

## CIPM « MARINS & CAPITAINES

Se référer au site :  
<http://www.musee-iledarz.com>

## MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Le samedi de 14h00 à 16h00

## TY-INFO SERVICES

Médiathèque de 10h00 à 12h00 et de 13h30  
à 15h30 tous les 15 jours  
mardi : 2 et 16 mai  
Rendez-vous par téléphone : 06 59 57 59 28

## COLLECTE BACS JAUNES

Les 10 et 23 mai

## EXPOSITION BUREN

Informations et réservations au 07 49 17 78 93 et [mediation.buren@gmail.com](mailto:mediation.buren@gmail.com)